



Moncoutant, le 29 avril 2020

Madame, Monsieur,

En cette fin de vacances un peu particulières, je viens vers vous pour faire un point de situation et vous donner quelques informations.

### LES VACANCES DE PRINTEMPS

- Ces vacances ont été une période de coupure totale, pour que personnels et élèves puissent se reposer.

Rappels des **numéros de téléphone** importants accessibles 24h/24 et 7 jours/7 :

- Le **119**, le numéro de téléphone d'Enfance en danger
- Le **3919** pour les violences faites aux femmes

### LE RETOUR DES VACANCES

- **La semaine du lundi 4 au jeudi 7 mai** (le 8 est férié) sera une semaine d'enseignement à distance comme celles que nous avons vécues avant les vacances :

=> Nous conservons les mêmes modalités de travail qu'avant les vacances.

=> Les permanences, pour remettre les supports papiers, reprendront **les lundi 4 mai et jeudi 7 mai de 8h à 13h**, pour les parents uniquement.

=> Les équipes du collège seront en réunion virtuelle le jeudi 7 mai après-midi : les professeurs principaux et la vie scolaire reprendront un contact direct avec les élèves **à partir de lundi 4 mai**.

=> En fonction des différentes annonces ministérielles, académiques et départementales, un travail important de réflexion, de concertation et d'adaptation attend les équipes du collège et les professeurs à la rentrée : les liens avec les élèves seront privilégiés, et le travail donné aux élèves cette semaine-là sera adapté à ces circonstances.

- **Le dé confinement à partir du lundi 11 mai**

=> La réouverture des établissements scolaires s'effectuera de façon progressive : l'accueil ne concernera pas tous les élèves : les 6èmes et les 5èmes dans un premier temps, et s'effectuera dans le respect de protocoles stricts garantissant la sécurité sanitaire de tous, élèves et personnels.

=> Je reviendrai vers vous dès que j'aurai toutes les directives ministérielles, académiques et départementales, et que nous aurons pu réfléchir à leur adaptation concrète à la situation des collèges.

### LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2020

- **Pour les élèves de 3<sup>e</sup>**

=> Suite aux avis formulés par le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre, et indiqués sur le bulletin, il faut maintenant discuter en famille des vœux d'orientation pour la rentrée prochaine.

=> Plus d'informations sur :

<https://www.education.gouv.fr/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257>

=> Le télé service d'orientation va être mis en œuvre avec les codes ATEN (code de connexion à l'ENT).

=> Parents et élèves de 3<sup>e</sup> seront destinataires d'un courrier la semaine de 4 mai, précisant toutes les modalités concernant l'orientation et l'affectation pour la rentrée prochaine.

=> Les professeurs principaux de 3<sup>e</sup> organiseront, à partir de la semaine du 4 mai, des rendez-vous téléphoniques ou en visio pour les élèves et les familles qui auraient besoin d'un accompagnement spécifique.

=> Des contacts sont prévus entre le collège et les lycées, pour que toutes les informations soient transmises, notamment sur ce qui n'aurait pas pu être travaillé et vu correctement compte tenu de la situation de confinement : les élèves de 3<sup>e</sup> ne doivent pas s'inquiéter, les professeurs de 2<sup>nde</sup> pourront s'adapter l'année prochaine.

#### **- Pour tous les élèves**

=> La situation de confinement et le 3<sup>e</sup> trimestre bouleversé que nous vivons actuellement ne seront pas des raisons retenues pour justifier un redoublement : les élèves passeront dans la classe supérieure, et l'enseignement sera adapté par les professeurs l'année prochaine dans le cadre des cycles 3 et 4.

#### **LE PAIEMENT DE LA CANTINE**

##### **- Remises d'ordre**

=> La remise d'ordre pour le mois de mars a déjà été réalisée sur les frais scolaires janvier-mars.

=> Pour la période avril-juillet, la facturation ne prendra pas en compte la période de confinement.

##### **- Prélèvements**

=> Il ne devrait pas y avoir de prélèvements au mois de mai.

Des informations complémentaires seront données pour les mois de juin et juillet lorsque les modalités de reprise éventuelle des élèves seront précisées.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

- N'oubliez pas le blog EPS pour rester en forme :

<https://lewebpedagogique.com/epsprevert/>

- M. Duquesnoy, fait tourner les imprimantes 3D des collèges, pour fabriquer des visières et sangles de masque. Pendant les tests de fabrication, M. Duquesnoy a été contacté par un représentant CASDEN du département, lui annonçant qu'elle prenait en charge le coût de la matière première. Actuellement 10 visières et 10 sangles de masques chirurgicaux ont été fabriqués pour l'EHPAD de La Chapelle Saint Laurent. Nous allons proposer aux EHPAD de Faye-L'Abbesse puis de Moncoutant de leur fabriquer aussi ces protections.

- Les convocations au CA seront adressées très prochainement.

Pour toute cette période difficile de confinement, un grand bravo aux élèves pour leur travail et leurs réussites, et un grand merci à vous, parents d'élèves, pour votre engagement et votre collaboration. Un grand merci également à tous les personnels pour leur disponibilité et leur adaptabilité.

Sylvie LAVALLEE  
La Principale